



# Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version abrégée

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Février 2010

## Les collectivités rurales

**L'Abitibi-Témiscamingue se caractérise en très grande partie par son mode de vie rural. Une ruralité en mutation, qui présente une diversification des dynamiques socioéconomiques de même que de nouveaux modes d'occupation de son territoire. Un vent de renouveau souffle sur la ruralité : on aspire à la redéfinir, à mieux la connaître et la promouvoir, à soutenir ses efforts de diversification économique et d'innovation et à l'accompagner dans un développement sain et durable.**

De nombreuses initiatives ont vu le jour afin de promouvoir les spécificités des territoires ruraux ainsi que les soutenir vers la prise en main de leur développement. Dans cette optique, l'engagement des intervenants locaux et régionaux en faveur d'une occupation dynamique du territoire se confirme entre autres par la création de la Commission régionale de la ruralité (2006) et de Valorisation Abitibi-Témiscamingue (2006), la mise en œuvre de la Stratégie sur l'implication citoyenne (2008), le renouvellement de l'entente Jeunes en milieu rural (JMR-AT en 2009), le déploiement d'Internet haute vitesse et de la téléphonie cellulaire ainsi que le maintien en poste d'une quarantaine d'agents de développement rural. Des dossiers seront à surveiller au cours des prochains mois : la proposition d'une politique de l'occupation du territoire par le gouvernement provincial, l'entente triennale d'une plate-forme régionale en santé et développement des communautés, la mise en place possible d'un système de transport collectif inter-MRC ainsi qu'une importante concertation régionale entre les organismes de transport adapté en milieu rural.

### Des recherches et de nouveaux angles d'approche

Face aux enjeux rencontrés par le milieu rural, l'état des connaissances est devenu une préoccupation importante pour de nombreuses organisations. La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, par l'entremise de la Commission régionale de la ruralité, pilote des études portant entre autres sur le transport inter-MRC et les connaissances qualitatives de la ruralité. L'Agence de la santé et des services sociaux chapeaute le Tableau de bord des communautés, destiné à améliorer la connaissance de l'état de santé et de bien-être des communautés en vue de mieux les accompagner. La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a mené, récemment, diverses études portant sur les jeunes et les dynamiques territoriales, les intentions de migrations (jeunes et citoyens) ainsi que la coopération et l'économie sociale. Dans un autre registre, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, en partenariat avec trois chaires de recherche de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, a mis en ligne l'Atlas, outil interactif permettant d'obtenir une lecture spatiale des dynamiques qui s'opèrent au sein des territoires ruraux et urbains de la région.

### La Politique nationale de la ruralité

Au palier gouvernemental, le pacte rural constitue l'un des leviers de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. La signature de la première entente (2002-2007) a permis de financer quelque 300 projets dans la région, pour un total de 4,7 M\$ sur une période de cinq ans. La très grande majorité des projets visait à assurer la qualité de vie et l'attractivité des collectivités rurales (59 %), principalement par l'amélioration des services offerts (loisirs, transport, communication et nouvelles technologies, etc.) de même que la promotion du cadre de vie et du sentiment d'appartenance (patrimoine culturel et naturel, festivités, etc.). Ensuite, les projets visaient à stimuler et soutenir la prospérité du milieu rural (36 %), par la consolidation des agents de développement rural et la diversification économique (tourisme, savoir et innovation, etc.). Le reste visait à soutenir l'engagement citoyen en vue d'assurer la pérennité du monde rural (redynamisation, relève, nouveaux arrivants, etc.). Pour 2007-2014, cette politique prévoit notamment 13,5 M\$ pour l'Abitibi-Témiscamingue répartis entre le pacte rural (11,4 M\$) ainsi que la consolidation du réseau d'agents de développement (2,1 M\$). Parmi les autres programmes issus de cette Politique, on note les laboratoires ruraux ainsi que les produits de spécialité (voir page 4).

À un tout autre niveau, le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSDT) injectera 2 M\$ répartis au sein des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue et de La Vallée-de-l'Or. Ce Fonds vise à soutenir la diversification et le développement de 15 municipalités en difficulté.

### Répartition d'engagements gouvernementaux par MRC

	Pacte rural	Agent de développement	Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSDT)
<b>Abitibi</b>	2 349 903 \$	557 556 \$	550 000 \$
<b>Abitibi-Ouest</b>	3 164 054 \$	557 556 \$	660 000 \$
<b>Rouyn-Noranda</b>	1 346 165 \$	185 852 \$	Non admissible
<b>Témiscamingue</b>	2 112 343 \$	557 556 \$	605 000 \$
<b>La Vallée-de-l'Or</b>	2 464 605 \$	185 852 \$	200 000 \$

Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, 2010.

Ce portrait a été réalisé par Mariella Collini, agente de recherche, en février 2010. Vous pouvez le télécharger à partir de notre site Internet : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Version révisée

# La ruralité en statistiques

## PETIT RAPPEL

**Dans ce portrait, les expressions « milieux ruraux » et « collectivités rurales » désignent les entités géographiques de 2 500 habitants et moins, et ce, sans égard aux regroupements municipaux qui ont eu lieu depuis 2001. Selon cette lecture, l'Abitibi-Témiscamingue se caractérise par un nombre important de petites collectivités : 94 dont six sont inhabitées.**

En 2006, 54 368 personnes vivent au sein du milieu rural, ce qui représente plus du tiers de la population régionale (37 %). La part de ruraux dans la région est toujours trois fois plus élevée que celle du Québec (12 %). Environ 9 % de la population régionale habite au sein de très petites collectivités (moins de 500 habitants), 15 % dans celles de 500 à 999 habitants et 14 % dans des communautés regroupant entre 1 000 et 2 499 habitants.

Généralement, bien que le milieu rural semble moins bien se positionner que l'ensemble de la population à l'égard de nombreux indicateurs statistiques, il n'est pas aussi en déclin que ce que l'on peut croire. En fait, à maints égards, il se porte mieux en 2006 que ce que l'on notait dans les années antérieures.

### Une décroissance démographique moins rapide

De 2001 à 2006, la population rurale de la région est passée de 55 436 à 54 368 personnes, ce qui correspond à une diminution de 1,9 %. Toutefois, 33 collectivités rurales ont vu la taille de leur population s'améliorer durant cette période, ce qui indique que le déclin démographique n'est pas généralisable à l'ensemble du milieu rural. La population des collectivités rurales a diminué moins rapidement que l'ensemble de la population régionale (-2,5 %). Aussi, à l'image de la période précédente (1996-2001), la baisse de population notée entre 2001-2006 a été moins importante en milieu rural qu'elle ne l'a été dans les principales villes de la région (-3,2 %).

### Une population jeune

La population rurale compte une part légèrement plus élevée de jeunes âgés de 14 ans et moins (19 %) que l'ensemble de la région (17 %). La proportion des 15 à 64 ans est, quant à elle, similaire dans les petites collectivités à celle de la population régionale. Quant aux personnes âgées, leur poids démographique est moindre en milieu rural que dans l'ensemble de la région (11 % cc. 13 %).

### Un niveau de scolarité plus faible

En 2006, 39 % des ruraux n'ont aucun diplôme complété, ce qui est le cas de 35 % de la population régionale. Une part identique a obtenu un diplôme d'études secondaires (général ou professionnel), avec 39 %. Ensuite, moins de ruraux possèdent un niveau de scolarité postsecondaire : 21 % ont terminé des études collégiales et universitaires par rapport à 26 % dans l'ensemble de la population.

### Un taux d'emploi en nette progression

Quant au taux d'emploi, à peine deux points de pourcentage séparent la marque des ruraux de celle de la population régionale (55 % cc. 57 %). Aussi, l'amélioration du taux d'emploi des ruraux est notable, avec six points de pourcentage de plus qu'en 2001 (quatre points de pourcentage de plus pour l'ensemble de la population).

### Une main-d'œuvre axée vers les ressources, mais de plus en plus diversifiée

Les emplois occupés par la population rurale se distinguent par leur nature et leur caractère plus souvent saisonnier. Le secteur primaire occupe 17 % de la main-d'œuvre rurale, la fabrication et la construction autant (16,5 %) et le secteur des services, 66 %. Pour la région, il s'agit respectivement de 12 %, 15 % et 73 %. Comparativement à 2001, la population rurale occupée l'est de moins en moins dans le primaire et le secondaire, mais de plus en plus dans le secteur des services (61,5 % en 2001). Environ 42 % des travailleurs ruraux occupent un emploi au sein de leur localité de résidence ou à domicile, comparativement à 31 % en 2001.

### Des contribuables ruraux un peu moins fortunés

Bien que les revenus de la population rurale croissent au même rythme qu'ailleurs dans la région, les écarts persistent, au désavantage des ruraux. En 2006, les familles vivant en milieu rural disposaient de 61 253 \$, soit moins que les familles de la région (64 835 \$). Le revenu d'emploi à temps complet des ruraux se fixait à 41 282 \$, par rapport aux salariés de la région (43 263 \$). Quant au revenu moyen des ménages ruraux, établi à 53 624 \$, il demeure similaire à celui des ménages de la région.

### Place stratégique du milieu rural

Une récente étude du Conference Board du Canada démontre que les collectivités rurales jouent un rôle économique significatif en Abitibi-Témiscamingue. Entre 1991 et 2006, les communautés rurales de la région ont affiché :

- ▶ une décroissance de leur population similaire à celle du milieu urbain de la région (-0,4 %), mais inférieure à celle de la population rurale du Québec (0,5 %);
- ▶ une attractivité de nouveaux arrivants comparable au milieu urbain (respectivement 2,9 personnes par tranche de 100 habitants) et au milieu rural québécois;
- ▶ une meilleure croissance de l'emploi (0,2 %) et du produit intérieur brut (PIB, avec 1,7 %) que la population urbaine de la région (-0,2 % et 0,8%). Néanmoins, ces marques sont systématiquement inférieures à celles du Québec (1,0 % et 3,0%).

Source : Conference Board du Canada, *Les communautés rurales : L'autre moteur économique du Québec*, juin 2009. Les communautés rurales correspondent aux territoires établis par la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

## Une ruralité aux différents visages

Comme nous l'avons précédemment constaté, le milieu rural diffère de l'ensemble de la population. Or, la population rurale ne forme pas un bloc monolithique au sein d'un espace monolithique. À la lumière des données du tableau, des différences importantes existent entre les collectivités rurales en fonction de leur taille démographique.

### Constats statistiques selon la taille de la collectivité rurale

<b>Les très petites collectivités (moins de 500 habitants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décroissance marquée de la population (3,7 % entre 2001 et 2006).</li> <li>▪ Poids démographique élevé des 45 ans et plus (44 %).</li> <li>▪ Sous-scolarisation importante (45 %).</li> <li>▪ Peu de diversification économique et chômage persistant.</li> <li>▪ Faiblesse des niveaux de revenu.</li> </ul>
<b>Les petites collectivités (500 à 999 habitants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Légère décroissance de la population (-1,4 % entre 2001 et 2006).</li> <li>▪ Structure d'âge de la population, niveau de scolarisation, structure économique, participation au marché du travail ainsi que des revenus similaires à la population rurale de la région.</li> <li>▪ Expansion du milieu bâti : 37 % des nouvelles mises en chantier en milieu rural l'ont été au sein de ces collectivités.</li> </ul>
<b>Les collectivités intermédiaires (1 000 à 2 499 habitants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Légère décroissance de la population (-1,4 % entre 2001 et 2006).</li> <li>▪ Davantage de jeunes de 14 ans et moins et d'adultes de 25 à 44 ans (19,5 % et 27,5 %).</li> <li>▪ Population davantage scolarisée (62 %).</li> <li>▪ Taux d'activité et d'emploi les plus élevés du milieu rural, surpassant ceux de la région.</li> <li>▪ Structure occupationnelle plus diversifiée (70 % des gens œuvrent dans le secteur des services).</li> <li>▪ Plus grande aisance financière des familles et des ménages.</li> </ul>

### Indicateurs selon la taille démographique de la collectivité rurale, Abitibi-Témiscamingue, 2006

	Moins de 500 habitants	500 à 999 habitants	1 000 à 2 499 habitants	Moins de 2 500 habitants	2 500 à 4 999 habitants	5 000 habitants et plus	Ensemble de la région
Population en 2006 <sup>r</sup>	12 794	21 311	20 263	54 368	19 615	70 838	144 868
Var. 2006/2001	-3,7%	-1,4%	-1,4%	-1,9%	-3,4%	-3,2%	-2,5%
Moins de 15 ans	18,1%	19,0%	19,5%	18,9%	18,9%	15,9%	17,4%
15-24 ans	13,8%	13,7%	13,8%	13,7%	13,6%	14,1%	13,9%
25-44 ans	24,2%	26,5%	27,5%	26,3%	27,9%	26,2%	26,5%
45-64 ans	31,8%	30,0%	29,0%	30,0%	27,6%	29,7%	29,5%
65 ans et plus	12,5%	10,9%	10,3%	11,0%	11,9%	14,2%	12,7%
Sans diplôme	45,2%	37,3%	38,1%	39,4%	35,1%	32,4%	35,3%
Études secondaires	16,7%	18,3%	19,0%	18,2%	20,6%	21,1%	20,0%
Études de métiers	20,1%	22,7%	19,3%	20,8%	17,7%	17,7%	18,9%
Études collégiales	10,1%	11,6%	12,1%	11,4%	14,2%	14,0%	13,1%
Études universitaires	7,0%	9,5%	11,2%	9,6%	12,1%	14,8%	12,6%
Taux d'activité	56,0%	62,3%	62,4%	60,9%	64,4%	63,9%	62,8%
Taux d'emploi	48,8%	56,8%	57,0%	55,0%	59,9%	57,8%	57,0%
Taux de chômage	13,4%	8,8%	8,4%	9,7%	6,8%	9,4%	9,2%
Primaire	23,3%	16,4%	15,0%	17,3%	10,6%	9,2%	12,3%
Secondaire	18,4%	16,9%	14,9%	16,5%	19,3%	12,8%	15,0%
Tertiaire	58,4%	66,7%	70,1%	66,2%	70,1%	78,0%	72,6%
\$ moyen emploi	33 623	41 539	43 853	41 282	46 762	43 758	43 263
\$ moyen des familles	52 194	62 772	64 339	61 253	69 915	66 808	64 835
\$ moyen du ménage	45 791	54 433	56 586	53 624	57 812	54 128	53 755

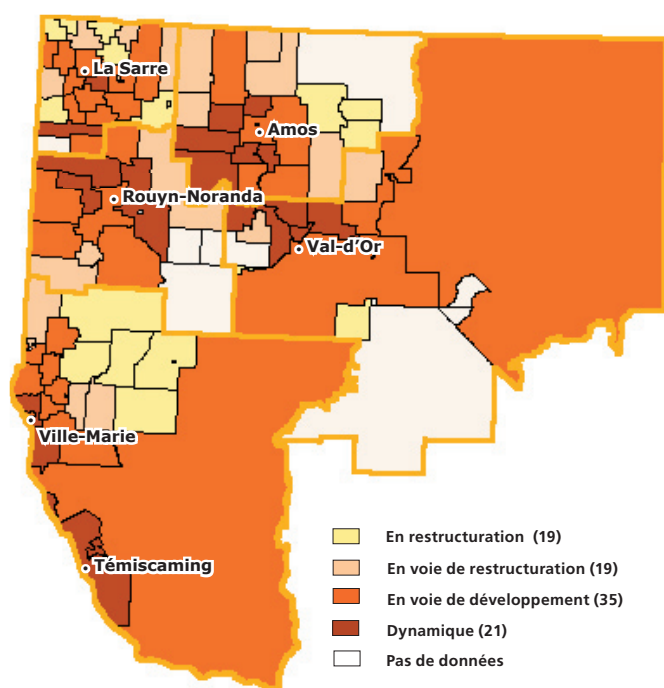
Sources : Données de population : Institut de la statistique du Québec. Dernières données révisées et disponibles selon le découpage géographique de 2001 (avant les regroupements municipaux) en date du 19 février 2008. La donnée pour l'Abitibi-Témiscamingue est révisée en date du 8 octobre 2009. Toutes les autres données : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

## La ruralité dans tous ses états

L'Observatoire et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités ont compilé un indice général de développement. Cet indice intègre sept indicateurs : l'accroissement annuel moyen de la population, le taux d'emploi, la part d'individus sans diplôme, le taux de chômage, la part du revenu provenant de transferts gouvernementaux, la fréquence du faible revenu et le revenu moyen des ménages.

À l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, un peu plus du tiers des localités de la région (38) ont un indice de développement négatif (tons pâles), ce qui signifie que la collectivité est en difficulté socioéconomique. De la même manière, 56 collectivités affichent plutôt un dynamisme socioéconomique favorable ou encore, ont atteint de hauts niveaux de développement (tons foncés).

### Répartition spatiale de l'indice général de développement, Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue. [www.observat.qc.ca/atlas.htm](http://www.observat.qc.ca/atlas.htm) avec les données de Statistique Canada (Recensement 2006) compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Sur les 84 collectivités rurales de 2 500 habitants et moins où un indice a été compilé, 37 ont un indice de développement négatif en 2006, ce qui correspond à 44 % des localités rurales de la région. La grande majorité de ces collectivités sont de très petite taille (28).

### Typologie des collectivités de la région, 2006

Catégories de localités selon la taille	Indice positif	Indice négatif	% indice négatif
Moins de 500 hab.	13	28	68 %
500 à 999 hab.	23	6	21 %
1 000 à 2 499 hab.	11	3	21 %
<b>Moins de 2 500 hab.</b>	<b>47</b>	<b>37</b>	<b>44 %</b>
2 500 à 4 999 hab.	5	1	17 %
5 000 hab. et plus	4	0	0 %

## POUR BIEN SE COMPRENDRE

Les communautés « en restructuration » sont aux prises avec un contexte sévère de dévitalisation ou qui tend nettement vers la dévitalisation ou le déclin. Les communautés « en voie de restructuration » sont celles qui se trouvent dans un processus de fragilisation ou d'appauvrissement. Les communautés « en développement » montrent un dynamisme certain au regard d'un ou de plusieurs facteurs socioéconomiques. Les communautés « dynamiques » sont celles qui bénéficient d'une assise socioéconomique développée, associée à une reprise démographique, une dynamique économique, résidentielle, etc.

## Voies d'avenir

La Politique nationale de la ruralité 2007-2014 entend soutenir les communautés rurales dans l'amélioration de la prise de conscience collective des savoirs qu'elles détiennent, de la capacité de prise en charge de leur croissance et du développement de leur expertise. Deux mesures s'inscrivent dans cette volonté de développer et transférer le savoir, le savoir-faire et les capacités d'innovation des collectivités rurales : les laboratoires ruraux et les produits de spécialités.

En tout, 33 laboratoires ruraux ont été retenus au Québec, parmi lesquels trois se situent dans la région :

- ▶ Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) d'Abitibi-Ouest / Développement d'une nouvelle source en approvisionnement en litière et combustible (355 000 \$ sur quatre ans).
- ▶ Cellule d'aménagement des Côteaux / Grappe agroénergétique des Côteaux (600 000 \$ sur six ans).
- ▶ Société de développement du Témiscamingue – TIC un virage vers l'innovation (100 000 \$ sur un an).

Depuis l'instauration de la mesure « Pour stimuler le développement de produits de spécialité », six produits ont été acceptés en Abitibi-Témiscamingue (en date de janvier 2010) soit :

- ▶ Mise en marché de trois variétés de granola et de trois variétés de farine sans gluten (Cuisine Soleil Bio-Santé – Ville de Rouyn-Noranda).
- ▶ Production et mise en marché de chocomiel et caramel au miel biologique (Miellerie de la Grande Ourse – MRC d'Abitibi).
- ▶ Production et mise en marché de vins vieilliss (Domaine Des Ducs – MRC du Témiscamingue).
- ▶ Production et mise en marché d'un pesto surgelé aux tomates séchées (Néoferme d'la Turlute).
- ▶ Production et mise en marché de la Bannique aux bleuets traditionnelle (Société économique de Kitcisakik – MRC de La Vallée-de-l'Or).
- ▶ Production et mise en marché de produits médicinaux faits à partir de la mûre (Isabelle Girard – MRC du Témiscamingue).